

VENIR EN AIDE

Par Profil supprimé Postée le 22/08/2019 18:28

Bonjour,

Cela fait des années que je me bat pour faire arrêter l'alcool à ma femme ,je retrouve des bouteilles cachées dans des placards derrière des meubles..elle vient de perdre son permis de conduire au mois de juillet et malgré tout la situation perdure...

je suis perdu et ne sais plus trop comment m'y prendre.

J'ai essayé diverses manières d'aborder les choses en douceur sans la faire culpabiliser..

mais elle se braque et ne veut pas reconnaître son addiction.

Je vide régulièrement les fameux placards..mais je suis un peu épuisé à ce jour..

je tourne vers vous afin de recevoir des conseils avant de prendre une décision qui me brisera le cœur.

dans l'attente de votre retour.

cordialement

Mise en ligne le 28/08/2019

Bonjour,

A la lecture de votre message, nous comprenons votre désarroi et devinons que vous n'êtes pas loin d'avoir atteint vos propres limites.

Comme vous aurez pu le constater, il est difficile voire impossible de "faire arrêter l'alcool" à une personne qui n'y a pas trouvé de sens ni la volonté de le faire. Aborder le sujet "alcool" génère des ruptures de dialogue, tenter de gérer sa consommation d'alcool semble vain et vous épuise, il semble effectivement nécessaire de vous préserver et d'appréhender la situation différemment.

Nous n'avons pas connaissance des fragilités de votre femme qui la conduisent à consommer mais ce que nous sommes en mesure d'observer c'est qu'une dépendance ne s'installe pas par hasard. Elle vient fréquemment en réponse à des états émotionnels envahissants que l'usager parvient à apaiser en consommant. C'est peut-être sur ces points de fragilité émotionnelle que vous pourriez si vous en avez encore l'énergie, tenter de discuter.

Puisque votre femme ne souhaite pas reconnaître son addiction, par honte, peur d'un quelconque jugement familial ou social, culpabilité.... questionner ses points de fragilité, lui suggérer de se faire aider sur ces questions-là pourrait peut-être se révéler plus productif.

Comprenant que la situation dure depuis des années et que vous êtes sur le point de prendre une décision avec laquelle vous n'êtes pas en totale accord, il nous semble important de vous informer qu'il existe des Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) dans lesquelles des consultations individuelles, confidentielles et gratuites sont proposées par des professionnels de santé spécialisés sur la question.

Ces consultations sont destinées aux usagers qui souhaitent être aidés dans leurs difficultés mais elles sont également destinées à l'entourage lorsqu'il se sent démuni comme vous le décrivez. Cela pourrait vous permettre de prendre du recul, d'être aidé et soutenu pour réfléchir aux solutions qui s'offrent à vous et vous aider dans votre décision.

Il existe des CSAPA dans tous les départements, nous vous joignons un lien ci-dessous.

Mais si vous souhaitez évoquer la question sous forme d'échanges, vous pouvez également nous contacter de façon anonyme tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel non surtaxé) ou par chat de 14h à minuit.

Bien cordialement

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

ASSOCIATION LIGÉRIENNE D'ADDICTOLOGIE : ALIA - SITE DE ANGERS

8, rue de Landemaure
Quartier Orgemont Roseraie
49000 ANGERS

Tél : 02 41 47 47 37

Site web : www.alia49.fr

Consultat° jeunes consommateurs : Jeunes de 12-25 ans avec ou sans entourage : du lundi au vendredi sur rendez-vous.

Possibilité de contact par mail: cjc@alia49.fr

Substitution : Centre de délivrance de traitement de substitution aux opiacés : Ligne direct : 02 41 57 59 25 : Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 9h-13h. Mardi: 13h-16h.

Service de prévention : Service Formation-Prévention - Contacter le 02 41 47 01 67

Accueil du public : Du lundi au vendredi : 9h-13h et 14h-17h - sauf le Mardi matin (répondeur le mardi matin).

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Comment aider un proche, comment me faire aider